

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-deux du mois de Septembre, à 14 heures 30, s'est réuni le Comité Syndical, au Langon, sous la présidence de Monsieur Arnaud CHARPENTIER, Président du Syndicat Mixte.

Etaient présents :

CC Vendée Sèvre Autizes		
CHOLLET Joel	BENET	
LARDY Jacky	BOUILLE COURDAULT	
MOREAU Yannick	DAMVIX	
GRELIER Alain	FAYMOREAU	
ROBIN Noël	LIEZ	
GELOT Jean-Marie	MAILLE	
GRIMAUD Claude	MAILLEZAIS	
POITIERS Dominique	RIVES D'AUTISES	
GUITHON Jacky	PUY DE SERRE	
GUILLON Denis	ST HILAIRE DES LOGES	
CHATAIGNE Jean-Louis	ST SIGISMOND	
CHEVALLIER Jean-Claude	VIX	
BAUDOUIN Jacques	XANTON CHASSENON	
Présents : 13 – représentés : 0		13/15
CC Sud Vendée Littoral		
GRELAUD Frédéric	CHAILLE LES MARAIS	Suppléant
LANDAIS Bernard	CHAMPAGNE LES MARAIS	Pouvoir à BOURNEL Paul
LEGERON Joel	L'ILE D'ELLE	
CHARPENTIER Arnaud	LUCON	
GUINOT Bertrand	MOREILLES	
CAREIL Pierre	ST GEMME LA PLAINE	
BOURNEL Paul	STE RADEGONDE DES NOYERS	
CHAUSSARD Jean-Pierre	VOUILLE LES MARAIS	
Présents : 07 – représenté : 1		08/14
CC Pays Fontenay Vendée		
DEBORDE Bruno	AUCHAY SUR VENDEE	Suppléant
BOULARD Stéphane	DOIX LES FONTAINES	
VERGNAUD Benjamin	FONTENAY LE COMTE	
ARNAUDEAU Jean-Marie	FOUSSAIS PAYRE	Pouvoir à BOULARD Stéphane
PAGEAUD Romain	VELLUIRE SUR VENDEE	Suppléant
MAROT Roger	LONGEVES	
LUCAS Noëlla	L'ORBRIE	
PERAUD François	MONTREUIL	Suppléant
BOURDEAU Marylène	ST MARTIN DES FONTAINES	Suppléante
POUZET Michel	ST MARTIN DE FRAIGNEAU	
RAGUIN Pierrette	ST MICHEL LE CLOUCQ	
Présents : 10 – représentés : 1		11/22
CC Pays de la Chataigneraie		
LESAUVAGE Ghislaine	MARILLET	
CHATELIER Christian	ST HILAIRE DE VOUST	
GUENION Christian	ST MAURICE DES NOUES	
Présents : 3 – représentés 0		03/10
Total présents :		33
Total représentés :		2
Total présents et représentés :		35/64

Le Président, après avoir constaté que le quorum était atteint, ouvre la séance et déclare que le Comité Syndical peut valablement délibérer.

OBJET : PANNES SUR LE TRACTEUR – DELIB N°64/2025

En 2022, le Syndicat mixte Vendée Sèvre Autizes (SmVSA) a acquis un tracteur équipé d'un broyeur frontal et d'une épareuse pour assurer l'entretien des digues maritimes et fluviales. (Montant de l'investissement : 188 000 € TTC)

Sur les 120 km de digues relevant de la responsabilité du SmVSA, environ 54 km sont entretenus en régie via l'utilisation de ce tracteur (le reste du linéaire est pris en charge par des entreprises privées dans le cadre d'un marché public).

Le tracteur rencontre actuellement des dysfonctionnements majeurs :

- ✚ Défaillance du pont
- ✚ Fissures sur le corps de la boîte de vitesse

Montant estimé des réparations : 62 943,55 € TTC

Ces dysfonctionnements, bien que survenus **hors garantie**, sont considérés comme **issus de défauts de fabrication**.

Une solution amiable a été proposée pour répartir les coûts entre les différents acteurs :

Intervenants	Montant TTC
Lindner (concessionnaire)	22 800,00 €
Turpaud Berland (réparateur en matériel agricole)	4 446,00 €
SmVSA	35 697,55 €
Total	62 943,55 € TTC

Malgré un temps d'utilisation de 1 200 heures, il est constaté que le tracteur n'a plus de grande valeur résiduelle. Il est ainsi proposé d'effectuer ces réparations. Si l'éventualité d'effectuer une soudure sur les fissures, il reste néanmoins des incertitudes sur la durabilité, avec potentiellement une remise en question de la répartition financière amiable proposée ci-avant.

Même si ce matériel spécifique est adapté à l'entretien des digues (poids / manœuvre), il est proposé d'étudier un éventuel remplacement à termes.

Suite aux recommandations de certains membres du Comité, il serait judicieux de prendre contact avec notre compagnie d'assurance afin d'envisager la souscription d'une garantie bris de machines.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité :

- ✓ Autorise le Président à signer les documents à la réalisation des travaux de réparation, notamment les devis, et tout autre acte administratif ou financier lié à cette opération.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme,
LE PRESIDENT,
Arnaud CHARPENTIER